



## Association de danse « Sùla Bùla »

24, rue Albert Einstein, 85000 La Roche sur Yon

06.08.50.77.51

[www.sulabula.com](http://www.sulabula.com)

[sulabuladanse@hotmail.com](mailto:sulabuladanse@hotmail.com)

### *Dossier d'inscription pour la saison 2011/2012*

Début des cours du Lundi 03 Octobre au Samedi 08 Octobre 2011

**Dossier à retourner au plus tard le lundi 17 Octobre 2011**

#### **Coordonnées :**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Ville : .....

Téléphone(s) : .....

E-mail : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

**Cours choisi(s) :** .....

#### **Cadre réservé à l'association** (merci de ne rien écrire ci-dessous)

Date de réception du dossier d'inscription : ..... / ..... / .....

Cours sollicité : .....

Tous les cours sont assurés par Karen Vintour,  
chorégraphe et professeur diplômé d'État en danse jazz.

Vous avez la possibilité de réaliser deux cours d'essai gratuits.

A cette issue, le professeur décidera de la composition des cours en fonction des âges et niveau des élèves. Les horaires pourront être adaptés au quart d'heure si la composition des groupes le nécessite. Les premiers inscrits seront prioritaires pour intégrer les cours.

**PIÈCES OBLIGATOIRES (À JOINDRE À CE DOSSIER) :**

- ▶ Certificat médical.
- ▶ Demande d'assurance ci-jointe remplie ou l'attestation nécessaire.
- ▶ Le règlement indiqué ci dessous

Règlement (pour l'année) :

TEMPS DU COURS	<b>1h00</b>	<b>1h15</b>	<b>1h30</b>
PRIX DES COURS	100,00 €	120,00 €	140,00 €
PRIX ADHÉSION	10,00 €	10,00 €	10,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>110,00 €</b>	<b>130,00 €</b>	<b>150,00 €</b>

Pour les familles :

- Une seule adhésion à l'association Sùla Bùla est nécessaire par famille ou par personne.
- Pour plusieurs cours pris par la même personne ou dans la même famille, vous bénéficiez de 5% de réduction sur votre inscription globale..

Vous pouvez régler :

- En une fois par chèque : ..... ou en espèces : .....
- En 3 fois par chèque : ..... en novembre 2011, ..... en décembre 2011, ..... en janvier 2012

(Chèque libellé à l'ordre de l'association Sùla Bùla)

**POUR INFORMATION**

Tous les cours  
sont dispensés  
**à la Roche sur Yon**

- Salle de la Poudrière: rue de la Poudrière (centre ville)
- Salle du Rancard: rue Louis Loucheur (Pyramides)
- Studios PMF : boulevard Arago (proche piscine et patinoire)

- Le cours de barre à terre est un travail autour de la souplesse. Il se caractérise par des étirements et de la relaxation.
- New Danse : danses de clips, danses debout (à partir de 16 ans).
- Nous demandons à tous les parents de venir chercher leurs enfants **dans la salle** où le cours est dispensé.
- L'association se réserve le droit d'apporter toutes modifications quant au déroulement de la saison 2011-2012, au niveau des horaires, du jour, du lieu, de l'annulation d'un cours.

Nous vous précisons que si ce dossier (et l'attestation éventuelle) ne nous est pas transmis dans la semaine du 17/10/11 au 22/10/11, l'association déclinera toute responsabilité.

A ....., le .....

Signature :

## **EN CAS D'URGENCE** **POUR MON ENFANT MINEUR**

Je soussigné(e) ....., agissant en qualité de ..... de l'enfant ..... dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus, autorise le professeur du cours à appeler les urgences avec possibilité d'hospitalisation :

- au CHD de la Roche sur Yon
- à la Clinique St-Charles de la Roche sur Yon.

A ....., le .....

Signature :

---

## **ATTESTATION D'ASSURANCE**

Votre enfant ou vous-même êtes inscrit aux cours de danse proposés par l'Association Sùla Bùla. Afin d'assurer tout accident pouvant survenir pendant cette année, nous vous invitons :

- A souscrire une assurance auprès de la Fédération des Œuvres Laïques (FOL), par le biais de notre association. Nous vous remercions de joindre à ce dossier :
  - un chèque de **11,30 €** pour les + de 18 ans
  - un chèque de **2,60 €** pour les – de 18 ans

**Adressez votre chèque à la Fédération des Œuvres Laïques (FOL)**

- Ou à nous fournir une attestation d'assurance que vous possédez déjà pour les mineurs (assurance extra scolaire).

**ATTENTION !!!**  
**Les attestations de responsabilité civile ne suffisent pas en cas d'accident.**

# Calendrier

(À conserver pour vous)

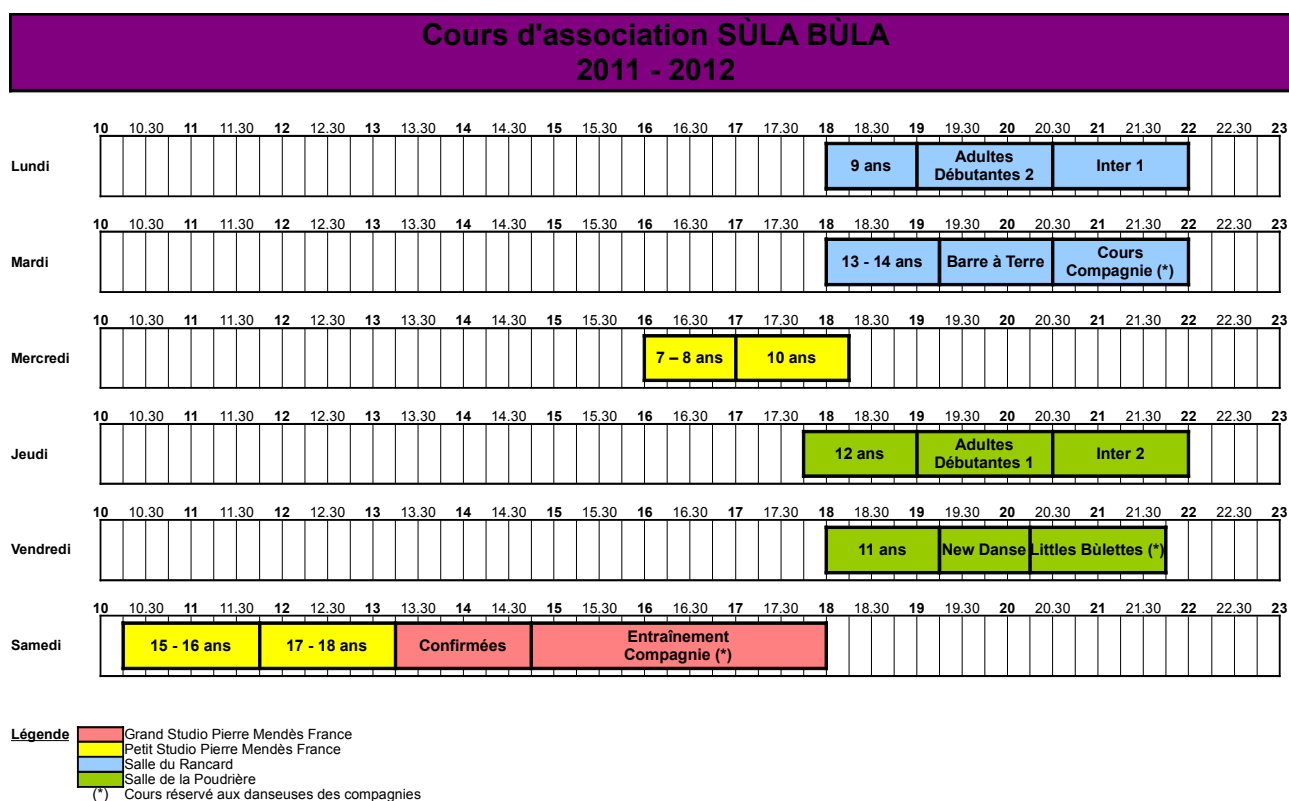
## Assemblée Générale + possibilité d'inscriptions :

Le Mardi 13 Septembre 2011  
A la salle du Rancard (rue Louis Loucheur) à 18h

## Début des cours

Semaine du Lundi 03 Octobre 2011 au Samedi 07 Octobre 2011

## Répartition des cours



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

[www.sulabula.com](http://www.sulabula.com) ou [sulabuladanse@hotmail.com](mailto:sulabuladanse@hotmail.com)